

## « FORMATION DE CREUX » SUR LES BARDEAUX EN FIBRE DE VERRE

Les bardeaux d'asphalte font très bien écouler l'eau sur les toits en pente, c'est connu. Mais à cause de leur souplesse caractéristique par temps chaud, les bardeaux peuvent épouser la forme de ce qui les supporte.

Les bardeaux stratifiés en fibre de verre sont posés sur le toit en « multicouches » qui laisseront l'eau s'écouler facilement jusque dans les gouttières. Durant les quelques premières années après la pose, lorsque le soleil d'été réchauffe le toit, les bardeaux se ramollissent et se conforment petit à petit à la forme des couches du dessous, formant un « creux », c'est-à-dire une petite dépression entre la partie non exposée et celle qui se trouve juste au-dessus (voir figure).



Sur les toits de pentes normales, cela n'affecte pas le rendement des bardeaux quant à l'écoulement de l'eau. Mais sur les toits de pentes plus faibles (entre 2/12 et 4/12), l'eau qui pénètre dans ce creux (par les fentes des bardeaux ou les joints des bardeaux du dessus), pourrait se déplacer latéralement le long du creux et s'introduire dans la couche de bardeaux par des fixations mal placées ou les joints des bardeaux.

*Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet ou autres questions techniques visant les bardeaux d'asphalte, vous pouvez nous écrire par courriel à [casma@casma.ca](mailto:casma@casma.ca), ou visiter notre site internet : [www.casma.ca](http://www.casma.ca). Les renseignements présentés dans cette fiche sont de nature générale et ne sauraient remplacer l'avis d'un couvreur professionnel ou les directives d'emploi ou de pose du fabricant. Les consommateurs sont mis en garde contre les risques d'accidents que présente le travail sur des toits, et avant de s'y lancer eux-mêmes, sont invités à suivre l'avis de CASMA : faire appel à des entrepreneurs qualifiés. La présente fiche peut être reproduite avec la permission des auteurs, à condition qu'elle le soit entièrement, sans modification, et avec la mention des droits d'auteur de CASMA.*

Ce risque de fuites dû à la formation de creux est l'une des raisons pour lesquelles CASMA appuie énergiquement l'impératif normalement accepté dans l'industrie, soit la pose préalable d'une sous-couche approuvée sous les bardeaux stratifiés. La sous-couche constitue une protection supplémentaire contre la pénétration de l'eau, et contribue au rendement à long terme de la couverture.

*Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet ou autres questions techniques visant les bardeaux d'asphalte, vous pouvez nous écrire par courriel à [casma@casma.ca](mailto:casma@casma.ca), ou visiter notre site internet : [www.casma.ca](http://www.casma.ca). Les renseignements présentés dans cette fiche sont de nature générale et ne sauraient remplacer l'avis d'un couvreur professionnel ou les directives d'emploi ou de pose du fabricant. Les consommateurs sont mis en garde contre les risques d'accidents que présente le travail sur des toits, et avant de s'y lancer eux-mêmes, sont invités à suivre l'avis de CASMA : faire appel à des entrepreneurs qualifiés. La présente fiche peut être reproduite avec la permission des auteurs, à condition qu'elle le soit entièrement, sans modification, et avec la mention des droits d'auteur de CASMA.*